



Restitution de pension alimentaire

Par **mimi 100**, le **31/10/2008 à 10:13**

Bonjour à tous, après mes études, ne trouvant pas de travail malgré ma réussite à un concours administratif, mon père a volontairement continué de payer ma pension alimentaire pour pouvoir vivre. peut-il demander à récupérer ce qu'il m'a versé? merci de vos réponses

Par **jeetendra**, le **31/10/2008 à 10:22**

bonjour, pourquoi voulez vous que votre père récupère ce qu'il vous a versé au titre de l'obligation alimentaire, si vous ne trouvez pas de travail c'est pas de votre faute quand meme, courage à vous, cordialement

Par **mimi 100**, le **31/10/2008 à 10:45**

merci pour la réponse, mais en fait maintenant j'ai retrouvé du travail, et je voulais savoir, s'il peut me demander le remboursement.

Par **Marion2**, le **31/10/2008 à 19:45**

Bonsoir mimi100, Mais non, pas du tout, soyez tranquille.